

Vivre le Marais !

Membre de la commission du secteur
sauvegardé du Marais.

Membre du réseau "Vivre Paris !"

6 rue des Haudriettes -IIIe-

39 rue Ste Croix de la Bretonnerie

IVe

Site : <http://vivrelemarais.typepad.fr>

Directeur de la Publication :

Dominique Feutry

Trimestriel, numéro 44

Été 2013

Pétition des riverains contre la cinquième tentative de permis de construire d'une boîte de nuit géante située rues Saint-Merri/Pierre au Lard (IVe)



Angle St Merri n° 14 et Pierre au Lard (IVe) (photo VIM)

Editorial du Président

Paris est sale et classé par les touristes en fin de liste des capitales européennes en matière de propreté. Tags, affichage sauvage, flyers, épanchements d'urine, déjections canines, canettes, verre cassé, mégots, herbes folles, mauvais entretien des arbres... Au fil des articles que nous publions et de nos rencontres avec les élus nous dénonçons ce réel problème que les habitants vivent de plus en plus mal eux aussi. Nous devons rester mobilisés sur ce sujet et pointer du doigt chaque fois que nous le pouvons ce triste résultat des incivilités mais aussi de l'importante fréquentation de notre quartier. Il faut mettre désormais des moyens conséquents sur la question de la propreté qui est devenue prioritaire et réallouer certains budgets, diminuer, voire supprimer, des subventions non essentielles à son profit. Les élections municipales approchent, faisons de ce sujet, tous à notre niveau, un des principaux thèmes de sensibilisation des candidats. Bonnes vacances à nos lecteurs.
Dominique Feutry

Dans ce numéro :

Éditorial

Boîte de nuit géante rues Saint-Merri/Pierre au lard

1

Deux fontaines atypiques bornent la rue de Turenne

2

Délinquance et mendicité organisées dans le Marais

3

Le « lifting » discret du Centre Pompidou

4

Quatre demandes de permis de construire pour la transformation de la galerie d'art en boîte de nuit/bar-club ont échoué, la dernière en date du 31 décembre 2012 à la suite d'un recours des riverains devant le Tribunal Administratif, contre le permis de construire, non conforme aux règles de sécurité qui imposent une largeur de huit mètres aux voies en bordure d'un établissement recevant du public.

Qu'à cela ne tienne, les promoteurs, conduits par le gérant du COX - 15 rue des Archives (IVe) - qui défraie chaque jour la chronique avec ses débordement massifs de clients sur trottoir et chaussée, reviennent à la charge avec une demande de permis de construire portée par la "SAS WHO's" qui prévoit "la réhabilitation d'un bâtiment d'un étage à usage commercial, annexé à un restaurant existant en vue de l'installation d'un bar-club avec ouverture d'un accès à rez-de-chaussée entre les deux bâtiments". La volonté des promoteurs de réunir restaurant et galerie pour en faire un continuum est clairement affirmée désormais.

La nouvelle du dépôt d'une cinquième demande s'est répandue comme une traînée de poudre chez les riverains des rues environnantes. Leur mobilisation a commencé, appuyée par tous ceux qui dans l'arrondissement ont suivi les soubresauts d'un projet qui menace l'harmonie du quartier. Une pétition des riverains réunit plusieurs centaines de signatures. Une autre pétition est venue en appui de celle-ci, elle émane des parents d'élèves des écoles ma-

ternelle et primaire de la rue Saint Merri. On attend avec sérénité l'avis que le Maire du IVe Christophe Girard va donner (son prédécesseur s'était opposée au projet de 2011).

Les conditions générales quant à elles restent les mêmes : proximité d'écoles primaire et maternelle (une pétition a été signée), d'un centre sportif, largeur très insuffisante des voies, refus par le Préfet de Police et par le Procureur de la République d'autorisation de licence IV ou de transfert de licence vers le "bar-club".

Ajoutons que le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) du Marais, en cours de révision, confirme le caractère de tâche jaune pour l'ancienne galerie. Ce qui signifie en clair : bâtiment dont la démolition pourra être exigée en cas de changement d'activité économique", ce qui est le cas en la circonstance.

Nous adressons un message appuyé au Maire de l'arrondissement, et à la Direction de l'Urbanisme, pour qu'aucun obstacle ne soit mis à une décision de l'Architecte des Bâtiments de France d'exiger cette démolition. d'autant qu'il existe un élément nouveau important en l'espèce : des travaux de gros œuvre pour assurer la communication entre les deux bâtiments. La disparition de l'édicule permettrait de créer sur la parcelle une placette végétalisée qui donnerait verdure et respiration à un espace qui mérite mieux que l'asphyxie qui lui est promise par le projet déraisonnable qui refait surface.

Deux fontaines atypiques bornent la rue de Turenne



La fontaine de Joyeuse (IVe)

La fontaine Boucherat (IIIe)

La rue de Turenne présente la particularité d'être bornée de deux magnifiques fontaines. La fontaine Boucherat sur sa partie nord (place Olympe de Gouge (1748-1793) considérée comme la pionnière des féministes) et la fontaine de Joyeuse (face à la rue des Minimes et du Foin) à son extrémité sud. L'une date du XVIIIe siècle et l'autre du XIXe.

La fontaine de Joyeuse fut édifée en 1580 contre l'Hôtel Miron qui deviendra ensuite l'Hôtel de Joyeuse. Elle a été remplacée plusieurs fois. L'actuelle date de 1847 et s'est insérée dans un vaste programme d'installation de fontaines publiques voulue alors par la Ville de Paris qui souhaitait mieux alimenter en eau la population parisienne qui augmentait. Elle est décorée par le sculpteur Isidore Romain Boitel (1812-1860) qui fut élève de David d'Angers dont les œuvres restent rares.

La fontaine située dans une arcade ouverte a trois mètres de large avec une niche en cul-de-four (c'est-à-dire une voûte en quart de sphère). Sur un piédestal en marbre, une petite statue en fonte d'enfant tient une jarre inclinée d'où jaillit l'eau. Sur sa base est inscrit « OURCQ » du nom du canal qui l'alimente. Au-dessous, un bassin semi-circulaire supportant une vasque en forme de coquille reçoit l'eau de la jarre. Il est intéressant d'examiner la sculpture en bas relief du cul du four qui représente des roseaux et différents animaux parmi lesquels figurent héron, grenouille, cygne et serpent.

L'ensemble met en valeur l'eau accentuée par le bruit de sa chute qu'amplifie, à l'image d'une caisse de résonance, la cavité dans laquelle elle se trouve. Une façon aussi de mettre en valeur pour les habitants, la générosité des édiles de l'époque. La fontaine a été restaurée en 2008.

La fontaine Boucherat est située au croisement des rues de Turenne et Charlot. Elle est beaucoup plus sobre malgré son importance. Elle fut bâtie en 1697 par Jean Beausire. Ce Contrôleur des Bâtiments de la Ville de Paris sous Louis XIV, travailla à l'aménagement de la place des Victoires et de la place Vendôme. Il est surtout connu pour la construction de 21 fontaines dans Paris dans le cadre d'un plan destiné à améliorer l'approvisionnement en eau de la Ville. Onze d'entre elles subsistent encore aujourd'hui. La fontaine accolée au N°133 de la rue de Turenne doit son nom à Louis Boucherat (1616-1699), Chancelier de France qui était aussi le nom d'une partie de la rue de Turenne actuelle où elle est située.

La façade de la fontaine est deux fois plus haute que sa largeur. En léger retrait, une sorte de niche à peine soulignée encadrée de refends donne une majesté à l'ensemble qui est surmonté d'un fronton triangulaire dans lequel se trouvaient les armes de la Ville. Au-dessus du mascarón finement sculpté figure une inscription en latin : « De même que l'heureuse paix conclue par le Roi Louis répandra l'abondance dans la ville de Paris, cette fontaine lui donnera ses eaux » La paix en question est celle signée en 1697 par Louis XIV à Ryswyck aux Pays Bas qui mit fin à la guerre de la Ligue d'Autbourg et permit notamment à la France d'annexer une grande partie de l'Alsace.

La fontaine a été classée en 1925 et restaurée en 1993. L'eau qui autrefois provenait de la pompe à feu de Chaillot sort de la gueule d'un lion à l'aide d'un bouton poussoir.

Ces deux sites sont intéressants, caractéristiques de leur époque et méritent vraiment un détour au hasard d'une promenade.

Cotisation 2013



Nous relançons à nouveau ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation 2013. Nous leur demandons, de bien vouloir nous l'envoyer à l'une des adresses suivantes:

« Vivre le Marais ! »
6, rue des Haudriettes
75 003 PARIS

ou
39, rue Ste Croix de la Bretonnerie
75 004 PARIS

Des vestiges architecturaux angle Temple/ Ste Croix (IVe)

A l'occasion de la refecton d'un magasin on a découvert un pilastre d'angle qui soutient la base d'une tourelle par l'intermédiaire d'un chapiteau sculpté et d'une console d'époque, tout à fait remarquable.

Le directeur de la Tribune de l'Art, s'en est ému et il interpelait dans un article les personnes chargées des travaux. Il s'est finalement



chargé de déclarer la découverte à l'Architecte des Bâtiments de France, Sophie Hyafil (IIIe, IVe et XIe arrondissements), tout en prévenant le propriétaire qui a très bien réagi, réalisant l'avantage esthétique qu'il pourrait en tirer.

Notre Architecte des Bâtiments de France a réagi sur le champ. Il semble qu'elle ait découvert ces éléments architecturaux dont elle ignorait l'existence. Contact pris avec le commerçant, la société Huygens, qui vend des cosmétiques, un accord semble avoir été trouvé pour une modification du projet qui mettrait en valeur les vestiges. Une question se pose : qui va en supporter le coût ? L'entrepreneur apparemment n'en a pas trop les moyens. Il faudra peut-être avoir recours à des sponsors.

Une fois restaurés, pilastre, chapiteau, console et motifs décoratifs apporteront au quartier une touche supplémentaire de glamour qui ne peut pas nous laisser insensibles. A nous tous de jouer !

Délinquance et mendicité organisées dans le Marais

« Birdy kids » ou dirty birds



Gare à celui qui retire de l'argent sur un distributeur en façade extérieure...de jeunes délinquants guettent

Le quartier du Marais, comme d'autres lieux touristiques de la capitale, est quadrillé dès 8h00 du matin et jusqu'à la fin de la journée par des cohortes de personnes originaires d'Europe de l'Est qui, disons-le, sont particulièrement bien organisées pour tout contrôler sur le plan de la mendicité et du vol. L'ampleur est telle que le gouvernement chinois s'en est inquiété auprès de ses homologues français, ses touristes étant particulièrement visés

Les jeunes adolescents sont à pied d'œuvre pour dépouiller les personnes qui s'activent devant les distributeurs de billets surtout des bureaux de Poste. (rue des Francs-Bourgeois, rue des Archives en particulier). Postés non loin du distributeur, ils s'appêtent à foncer sur leurs victimes qui s'affèrent sur les appareils. Lorsque qu'un passant, connaissant leur mode opératoire, déjoue leur plan, leur réaction est particulièrement vindicative, agressive même, avec un aplomb narquois, ne cachant pas qu'ils sont là pour voler ! On croit rêver...!!

Des personnes plus âgées, originaires de la même région d'Europe centrale, disposées tout le long de certaines rues (rue Beaubourg, rue Rambuteau, rue Vieille du Temple, rue Saint Antoine...), investissent, sans doute en symbiose avec ces jeunes, les secteurs touristiques les plus fréquentés. Chaque jour, ils squattent littéralement les mêmes emplacements des trottoirs et s'installent alors que Paris s'éveille encore et ce sont toujours les mêmes personnes. Ils arrivent avec force fatras (valises, sacs à roulette, baluchons, sacs plastique ...) sans oublier le téléphone portable et pour certains le baladeur MP3.

Bien entendu la description serait incomplète si l'on omettait la présence de jeunes chiens ou de jeunes chats, simple manière d'apitoyer davantage les touristes et passants dupés. Il y a en effet un véritable trafic d'animaux de compagnie non vaccinés vendus chers aux personnes

attendries. Tout observateur régulier se rend vite compte que ces animaux restent de petite taille au fil des semaines. Ils ne grandissent pas ce qui prouve que leur commerce est florissant.

Cette organisation dont nous avons parlé dans un article daté du 28 septembre 2012 s'institutionnalise depuis lors. Elle provoque l'encombrement du trottoir, le racolage à chaque instant et de nombreuses saletés. En effet les taches de graisse et les débris gras, restes de la nourriture des animaux et de leurs « maîtres », accentuent la saleté déjà présente sur ces lieux de fort passage où ils ont stationné des heures durant. L'image de Paris ne sort pas grandie par ces réseaux de « faux mendiants ».

Comme il s'agit toujours des mêmes personnes « en poste » (depuis plusieurs années pour certains), il est facile d'ima-



Mendicité organisée au travers notamment d'animaux à vendre

giner qu'ils observent les allées et venues des habitants des lieux où ils ont pris racine. Ils connaissent vos habitudes, vos horaires, ils savent à quels moments vous êtes absents, qui sont vos proches, vos amis et voisins... ils peuvent finalement se révéler d'excellents indicateurs pour ceux de leurs compères qui sont spécialisés dans les vols.

Sans vouloir stigmatiser une population, nous ne pouvons nier l'évidence, surtout lorsque vous faites partie de leurs victimes et qu'ils n'ont pas hésité à vous agresser pour vous voler. Aussi lorsqu'en plus vous connaissez des personnes dont le domicile a été cambriolé, lorsque vous voyez les jeunes pickpockets agir, vous êtes tout de même révoltés. Ces comportements et agissements créent cette insécurité qu'il est bien difficile de réfréner face à l'inertie apparente pour la combattre et l'endiguer. Rien ne semble en effet bouger sur ce plan.

Le même dessin ou ses congénères envahissent les murs de nos rues, le phénomène allant en s'accéléralant. Ces faux tags plus ou moins géants d'oiseaux stylisés colorés et enfantins sont placardés un peu partout. Ils sont, il faut le reconnaître, plus agréables à l'œil que la plupart des tags sans style qui martyrisent le paysage. Nous spécifions faux tags car en réalité ces dessins ou leur impression sont réalisés sur papier pour être encollés sur nos murs. Moindre mal dirons-nous, ils s'enlèvent plus facilement ! Il est néanmoins saugrenu de tapisser le quartier de telles représentations qui le gâchent et le banalisent. En poser partout attirent l'affichage sauvage et les tags qui pourtant ne manquent pas. Enfin les



services de nettoyage de la Ville doivent les retirer, cela est coûteux pour les contribuables que nous sommes alors que nous n'avons rien demandé pour les voir apparaître au détour de nos rues. Leur seule fonction est de montrer qu'il s'agit de « birdy kids » qui se compose ainsi que le spécifie le site qui porte ce nom «...de 3 jeunes créateurs réunis autour d'un projet commun, un street art ludique et coloré à la portée de tous ». Alors si vous avez envie de tee shirts, de totems, de reproductions, de jouets, de collages avec ce type de représentation, commandez les sur internet sur le site « birdy kids ». Mais de grâce laissez nos murs tranquilles, ils n'ont pas besoin de « dirty kids » !

Événement
La tour Saint Jacques ouverte du 5/07 au 15/09



La tour Saint Jacques

Le conseil de Paris a autorisé une association à organiser des visites du monument fermé depuis 10 ans. Si 300 marches ne vous font pas peur vous pourrez profiter d'un panorama exceptionnel à plus de 50 mètres de haut, et il vous en coûtera 6 euros.

Le "lifting" discret du Centre Pompidou



Vue aérienne du Centre Pompidou

Une petite palissade disposée en carré, située côté rue Rambuteau, entoure la structure d'un ascenseur provisoire de couleur verte. Voilà ce qui est visible à l'extérieur du Centre Pompidou, exception faite de transbordements d'éléments métalliques qui se déroulent le week-end. Depuis l'été dernier pourtant, et après 35 ans de bons et loyaux services, la réfection du système de traitement de l'air du Centre est en cours et les travaux s'étaleront sur 3 ans. Cette opération qui n'est pas commune coûtera 30 millions d'€, elle est totalement financée par le Ministère de la Culture.

Beaubourg a en effet la particularité de disposer de réseaux techniques qui l'enveloppent et que leur couleur permet de distinguer. Les gaines jaunes sont celles destinées au réseau électrique, les vertes sont réservées à l'eau, les bleues concernent justement les circuits d'air. Précisons que le rouge est attribué à la circulation des visiteurs !

Le Centre Pompidou dispose de 13 centrales de traitement de l'air disposées sur son toit, des sortes de coffres bleus. Indispensables pour réguler, sur les 100 000 m² de surface, la température, la stabilité thermique et hygrométrique, elles servent pour les visiteurs et le personnel mais aussi pour les œuvres d'art. Toutes ces machines sont remplacées par un système de pompe à chaleur. La consommation éner-

gétique sera réduite de 20 %. La gageure est que ce chantier (déconstruction, désamiantage, reconstruction...) est mené sans aucune fermeture, à la différence des réaménagements significatifs opérés en 1997 et 2000 où les portes étaient restées closes pendant 27 mois. Cela aurait été difficile lorsque l'on sait que le Centre accueille près de 6 millions de visiteurs dont près de 4 millions au Musée d'Art Moderne et aux expositions temporaires, soit 4 fois plus que prévu à l'origine.

Mais il ne faut pas se tromper, avec autant de succès, du fait aussi des intempéries et de par sa conception même, le Centre Beaubourg est un bâtiment usé aux équipements devenus vétustes. Ce sont finalement 100 millions d'€ d'investissements qui sont prévus sur 10 ans (traitement de l'air compris). La réfection du système d'alarme et de sécurité déjà engagé représente à lui seul 10% de ce montant qui est autofinancé par la vente de biens immobiliers situés dans le quartier et propriété du Centre. Il importera ensuite de se consacrer à la rénovation des ascenseurs et des escaliers mécaniques.

Sans être une cathédrale, le Centre Pompidou sera continuellement l'objet de soins attentifs qui occuperont les corps de métiers spécialisés, mais il est clair qu'une bonne partie des fonds nécessaires devront être trouvés en dehors de la sphère publique.

Les Boîtes aux lettres souillées de la Poste

En donnant une telle image d'elle-même, La Poste, qui tente de se débarrasser des oripeaux d'une administration poussiéreuse pour ressembler à une véritable entreprise, met en péril ses chances d'être prise au sérieux. Toutes les boîtes aux lettres de Paris sont dans cet état, parfois pire. Les boîtes aux lettres font partie du mobilier urbain. A Londres, à Genève, à Munich, elles sont un élément du décor qui participe à l'identité visuelle du pays et à son génie propre.

En fait de génie et de propreté, voilà ce qu'offre Paris ! Bêtise et saleté ! Comme nous l'avions fait en 2007, nous avons adressé à nouveau un courrier au siège compétent de la Poste avec une copie pour le Maire-Adjoint à la Mairie de Paris chargé de la propreté, Mao Péninou. La Ville n'est pas responsable mais elle est concernée car ses efforts, encore insuffisants pour améliorer la propreté du paysage urbain, sont contrariés par le nombre de scrofules hideuses sur le visage de Paris que sont les boîtes aux lettres



Boîtes aux lettres de la Poste rue des Archives (IIIe)

souillées. Relayé par la presse, notre article a suscité une réponse de la part du Directeur du Courrier Paris, nous informant qu'il va lancer une opération de partenariat avec la Régie de Quartier Paris-Centre, qui est compétente sur les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements. Il s'agit d'un organisme d'insertion qui, subventionné par la Mairie de Paris, devrait pouvoir assurer le travail avec la fréquence appropriée, à un coût compatible avec les finances de La Poste. On observe cependant que l'opération se soldera par un transfert des ressources de la Ville (nos impôts) vers celles d'une entreprise industrielle et commerciale, qui a cessé d'être un service public.

Bulletin d'adhésion à l'association et d'abonnement au journal et au blog

Nom : Prénom : e-mail :

Adresse : Téléphone :

- Ci-joint chèque de 20 €, pour l'adhésion à l'association et l'abonnement d'un an au bulletin et au blog,
À l'ordre de « Vivre le Marais ! »,
6 rue des Haudriettes —75 003—PARIS, ou 39 rue Ste Croix de la Bretonnerie —75 004—PARIS

